



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 40-5574-5 | Numéro de la version : | 2.03 |
| Date de parution : | 2023/09/14 | Remplace la version datée de : | 2022/11/09 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Protecteur de plancher Scotchgard(MC) Protect & Shine

Numéros d'identification de produit

LK-T100-2740-5 75-0400-7400-9 75-0400-7401-7 HB-0046-8840-2 JN-3301-4901-2

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Enduit

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions commerciales
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Ne s'applique pas.

Symboles :

Ne s'applique pas.

Pictogrammes

Non applicable.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

27% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|--|-----------------------|--------------------|---------------------------------------|
| Eau | 7732-18-5 | 65 - 80 | Eau |
| Polymère en emulsion | Secret Fabrication | 14 - 24 | Ne s'applique pas |
| Stabilisateur à l'échelle nanométrique | Secret Fabrication | 1 - 10 | Ne s'applique pas |
| Éthoxydiglycol | 111-90-0 | < 5 | 2-(2-Éthoxyéthoxy)éthanol |
| Esters benzoate | Secret Fabrication | < 1 | Ne s'applique pas |
| Éther de glycol contenant du sel de métal carboxylique | Secret Fabrication | < 1 | Ne s'applique pas |
| Éther d'alcoxyglycol | Secret Fabrication | < 0.5 | Ne s'applique pas |
| Alkyl Silyl contenant un sel de métal carboxylique | Secret Fabrication | < 0.5 | Ne s'applique pas |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | 34590-94-8 | < 0.5 | 2-(2-Méthoxypropoxy)-1-propanol |
| Polydiméthylsiloxane modifié à l'éther de glycol | Secret Fabrication | < 0.5 | Ne s'applique pas |
| Antimousse à base de siloxane | Secret Fabrication | < 0.01 | Ne s'applique pas |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | 26172-55-4 | < 0.0005 | 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | 2682-20-4 | < 0.00005 | 2-méthylisothiazol-3(2H)-one |

Éther de glycol contenant du sel de métal carboxylique est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Polymère en emulsion est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Stabilisateur à l'échelle nanométrique est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Antimousse à base de siloxane est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Esters benzoate est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Éther d'alcoxyglycol est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Alkyl Silyl contenant un sel de métal carboxylique est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Polydiméthylsiloxane modifié à l'éther de glycol est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

En cas d'exposition, laver avec de l'eau et du savon. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Ne s'applique pas.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur;

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|---------------------------------|------------|--------|-------------------------------------|-------------------------|
| Éthoxydiglycol | 111-90-0 | AIHA | MPT: 140 mg/m ³ (25 ppm) | |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | 34590-94-8 | ACGIH | MPT: 50 pm; STEL: 150 ppm | |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

Protection de la peau/des mains

Pas de gants de protection chimique sont requis.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|--|
| État physique | Liquide |
| couleur | Blanc laiteux |
| Odeur | Acrylique |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pH | 7,5 - 8,5 |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point d'ébullition | > 100 °C |
| Point d'éclair : | Pas de point d'éclair |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Inflammabilité (solide, gaz) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Limites d'explosivité (LIE) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Limites d'explosivité (LSI) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| pression de vapeur | <=2 333,1 Pa [@ 20 °C] |
| Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative; | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité | Environ [Ref Std:Eau=1] |
| Densité relative | Environ 1 [Ref Std:Eau=1] |
| Hydrosolubilité | Totale |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité / Viscosité Cinématique | <=10 mPa-s |
| Composés Organiques Volatils | < 0,5 % en poids [Méthode de test:calculé selon CARB title2] |
| Pourcentage de matières volatiles | <i>Pas de données disponibles</i> |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | 140 - 160 g/l [Méthode de test:calculé selon CARB title2] |
| Masse moléculaire | <i>Ne s'applique pas</i> |

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux**Substance**

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|--|---|-----------------------|---|
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Éthoxydiglycol | Dermale | Lapin | LD50 9 143 mg/kg |
| Éthoxydiglycol | Ingestion | Rat | LD50 5 400 mg/kg |
| Éther de glycol contenant du sel de métal carboxylique | Dermale | Composants similaires | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Éther de glycol contenant du sel de métal carboxylique | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Composants similaires | LC50 2,3 mg/l |
| Éther de glycol contenant du sel de métal carboxylique | Ingestion | Composants similaires | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Alkyl Silyl contenant un sel de métal carboxylique | Dermale | Composants similaires | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Alkyl Silyl contenant un sel de métal carboxylique | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Composants similaires | LC50 2,3 mg/l |
| Alkyl Silyl contenant un sel de métal carboxylique | Ingestion | Composants | LD50 > 5 000 mg/kg |

Protecteur de plancher Scotchgard(MC) Protect & Shine

| | | | |
|---------------------------------------|---|------------|---------------------|
| | | similaires | |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | Dermale | Lapin | LD50 > 19 000 mg/kg |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 > 50 mg/l |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | Ingestion | Rat | LD50 5 180 mg/kg |
| Antimousse à base de siloxane | Dermale | Lapin | LD50 > 19 400 mg/kg |
| Antimousse à base de siloxane | Ingestion | Rat | LD50 > 17 000 mg/kg |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Dermale | Lapin | LD50 87 mg/kg |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 0,171 mg/l |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion | Rat | LD50 40 mg/kg |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | Dermale | Lapin | LD50 87 mg/kg |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 0,171 mg/l |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion | Rat | LD50 40 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

| Nom | Espèces | Valeur |
|---------------------------------------|-----------------|---------------------------------|
| Éthoxydiglycol | Lapin | Aucune irritation significative |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | Homme et animal | Aucune irritation significative |
| Antimousse à base de siloxane | Lapin | Aucune irritation significative |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Lapin | Corrosif |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | Lapin | Corrosif |

Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom | Espèces | Valeur |
|---------------------------------------|---------|---------------------------------|
| Éthoxydiglycol | Lapin | Irritant modéré |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | Lapin | irritant légère |
| Antimousse à base de siloxane | Lapin | Aucune irritation significative |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Lapin | Corrosif |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | Lapin | Corrosif |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Espèces | Valeur |
|---------------------------------------|-----------------|---------------|
| Éthoxydiglycol | Humain | Non classifié |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | Humain | Non classifié |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Homme et animal | sensibilisant |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | Homme et animal | sensibilisant |

Photosensibilisation

| Nom | Espèces | Valeur |
|---------------------------------------|-----------------|-------------------------|
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Homme et animal | N'est pas sensibilisant |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | Homme et animal | N'est pas sensibilisant |

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

| Nom | Voie | Valeur |
|---------------------------------------|----------|---|
| Éthoxydiglycol | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Éthoxydiglycol | In vivo | N'est pas mutagène |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | In Vitro | N'est pas mutagène |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | In vivo | N'est pas mutagène |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | In vivo | N'est pas mutagène |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Cancérogénicité :

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---------------------------------------|-----------|---------|-----------------|
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Dermale | Mouris | Non-cancérogène |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion | Rat | Non-cancérogène |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | Dermale | Mouris | Non-cancérogène |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion | Rat | Non-cancérogène |

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---------------------------------------|------------|---|----------------------------|--|------------------------|
| Éthoxydiglycol | Dermale | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 5 500 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |
| Éthoxydiglycol | Ingestion | Non classifié pour la développement | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 5 500 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |
| Éthoxydiglycol | Inhalation | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l | pendant l'organogénèse |
| Éthoxydiglycol | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 200 mg/kg/jour | 2 génération |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | Inhalation | Non classifié pour la développement | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 1,82 mg/l | pendant l'organogénèse |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour | 2 génération |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour | 2 génération |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour | 2 génération |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion | Non classifié pour la reproduction | Rat | Niveau sans | 2 génération |

| | | | | | |
|------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----|---|------------------------|
| | | masculine | | effet nocif observé 10 mg/kg/jour | |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---------------------------------------|------------|---------------------------------------|---|----------------------------------|--|--------------------|
| Éthoxydiglycol | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | Dermale | dépression du système nerveux central | Non classifié | Lapin | Niveau sans effet nocif observé 2 850 mg/kg | |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | Inhalation | dépression du système nerveux central | Non classifié | Rat | LOAEL 3,07 mg/l | 7 heures |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | Ingestion | dépression du système nerveux central | Non classifié | Rat | LOAEL 5 000 mg/kg | |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Inhalation | irritation respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | Inhalation | irritation respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---------------------------------|------------|---|---|---------|---|--------------------|
| Éthoxydiglycol | Dermale | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Lapin | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 12 semaines |
| Éthoxydiglycol | Ingestion | foie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Cochon | Niveau sans effet nocif observé 167 mg/kg/day | 90 jours |
| Éthoxydiglycol | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 2 700 mg/kg/day | 90 jours |
| Éthoxydiglycol | Ingestion | Système endocrinien | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day | 90 jours |
| Éthoxydiglycol | Ingestion | cœur système vasculaire Système nerveux | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 8 100 mg/kg/day | 90 jours |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | Dermale | rénale et / ou de la vessie cœur Système endocrinien système vasculaire foie système respiratoire | Non classifié | Lapin | Niveau sans effet nocif observé 9 500 mg/kg/day | 90 jours |
| (2- | Inhalation | cœur système | Non classifié | Rat | Niveau sans | 90 jours |

| | | | | | | |
|---------------------------------|-----------|---|---------------|-----|---|----------|
| Méthoxyméthyléthoxy)propanol | | vasculaire foie système immunitaire Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie | | | effet nocif observé 1,21 mg/l | |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | Ingestion | foie cœur Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire système immunitaire Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 28 jours |

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Avant l'élimination, consulter les autorités et les règlements applicables pour assurer la classification adéquate. Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les contenants vides et propres peuvent être éliminés comme les déchets non-dangereux. Consulter la réglementation qui vous est propre et vos fournisseurs de service pour déterminer les options disponibles et les exigences.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements**Classement des risques par la NFPA**

Santé: 1 Inflammabilité: 1 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 40-5574-5 | Numéro de la version : | 2.03 |
| Date de parution : | 2023/09/14 | Remplace la version datée de : | 2022/11/09 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca